Rôles

Cette section vise à définir le personna et ses interactions et cela pour les 4 rôles définis auparavant : Administrateur, étudiant, professeur, superviseur.

1. Administrateur

L'administrateur est quelqu'un qui a les pleins pouvoirs. Il doit pouvoir résoudre les problèmes d'attribution des sujets en modifiant directement dans la base de données. Il doit pouvoir également définir les rôles de chacun et les modifier si nécessaire. Il peut également rajouter des personnes. Il notifie également si le changement affecte une personne. Si une personne est concerné par un quelconque changement (rôle, modification de sujet), il recevrait une notification de celui-ci de la part de l'admin.

2. Étudiant

L'étudiant est la personne qui choisit le sujet sur lequel il veut travailler. Il a le devoir de rendre les différents délivrables en temps et en heure. Un système de notification est mis en place pour l'avertir des différents délais et autres retards sur ceux-ci et pour la confirmation des dépôts. Pour cela, il doit pouvoir s'identifier via un système d'authentification.

3. Professeur

Le professeur est responsable d'un cours, d'une UE. En tant que telle, c'est lui qui définit les sujets et règle les conflits d'attribution. Il impose aussi les délais (deadline) et modalités de dépôts (quel type de notification : retard, rappel de dépôt). Il a également le pouvoir de modifier ces délais si nécessaires. Il peut y avoir plusieurs professeurs chargés du même cours.

4. Superviseur

Le superviseur est la personne qui est la référente pour un sujet. Rien n'empêche qu'un prof soit superviseur également. Il gère un sujet particulier. Il dépose les sujets et il peut regarder les sujets qui ont été attribués. Il peut voir seulement les sujets dont il est référent. Il peut vérifier les sujets qui lui ont été attribués. Il doit pouvoir également consulter la liste des sujets (attribués ou non) les années précédentes.